

Politique de gouverne – Conseil d'éducation du DSFNO

Catégorie : 1 – Processus de gouvernance

Numéro : 1.17

Titre : Remboursement des dépenses

Adoptée : 13 juin 2006

Révisée : 13 janvier 2026

Page 1 de 3

Énoncé de la politique :

Les membres du Conseil sont remboursés pour leurs dépenses de déplacements, de repas et dépenses complémentaires, lorsqu'ils assistent aux réunions du Conseil, colloques ou formations.

En conséquence, le Conseil respecte les procédures suivantes :

- 1.17.1 Les membres du Conseil qui participent aux réunions de travail et publiques, colloques ou formations, sont remboursés leurs dépenses de déplacements et de repas tout en respectant la Directive 1:05 – Remboursement des frais de voyage et de déplacements du District scolaire francophone du Nord-Ouest.
- 1.17.2 Les membres du Conseil seront rémunérés en respectant les dispositions de la Politique 113 – Rémunération et remboursement des dépenses du MÉDPE.
- 1.17.3 Les membres du Conseil pourront réclamer un remboursement de 50\$ par mois pour l'utilisation de l'internet à la maison. Une copie de la facture du fournisseur internet devra accompagner le formulaire de dépenses.
- 1.17.4 Les membres du Conseil pourront réclamer un per diem de 75\$ par demi-journée et 150\$ par journée complète pour toutes rencontres mandatées à l'extérieur des réunions régulières en respectant les balises ci-dessous :

Catégorie : 1 – Processus de gouvernance

Numéro : 1.17

Titre : Remboursement des dépenses

Adoptée : 13 juin 2006

Révisée : 13 janvier 2026

Page 2 de 3

- Réunion de moins de 4 heures : 75\$
- Réunion de 4 heures ou plus : 150\$

Exemples de rencontres possibles :

- **Réunion de CPAÉ de son sous-district**
 - Membre du CÉD
 - Pièce justificative
 - Procès-verbal
- **Réunion de comités divers**
 - Membres des comités
 - Pièce justificative :
 - Procès-verbal
 - Rapport de représentation
- **Réunion du Regroupement des conseils d'éducation francophones**
 - Membres délégués du CÉD
 - Pièce justificative :
 - Procès-verbal
- **AGA et Congrès FNCSF**
 - Membres délégués du CÉD
 - Pièce justificative :
 - Formulaire inscription

Catégorie : 1 – Processus de gouvernance

Numéro : 1.17

Titre : Remboursement des dépenses

Adoptée : 13 juin 2006

Révisée : 13 janvier 2026

Page 3 de 3

- ***Forum provincial***

○ *Membres délégués du CÉD*

■ *Pièce justificative :*

● *Procès-verbal*

- ***Invitations diverses :***

○ *Membres mandatés lors de la réunion publique*

■ *Pièce justificative :*

● *Rapport de représentation*